

Procès-Verbal

Séance du Conseil d'Établissement (CEt) d'Asse et Boiron
Établissement scolaire Elisabeth de Portes (ESEP)

Date : Mercredi 03 mai 2023 à 19h30

Lieu : Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron
Route de l'Ancienne Scierie 12, 1263 Crassier

Présence :

Quart	Prénom, Nom	Présence
Représentants des autorités communales ou intercommunales	Gaëlle Miani – Présidente Déléguée du Conseil Intercommunal	Oui
	Sandrine Kilchenmann – Vice-Présidente Déléguée du Comité de Direction	Oui
	Dominique Bory Déléguée du Comité de Direction	Oui
	<i>A pourvoir</i>	-
Représentants des professionnels actifs au sein de l'ESEP	Philippe Ducommun-dit-Boudry Directeur	Oui
	Consuelo Job Enseignante primaire – Animatrice santé	Oui
	Fabrizio Quaglia Enseignant secondaire	Oui
	Claire Girardet Enseignante primaire	Oui
Représentants des parents d'élèves de l'ESEP	Aline Elmer La Rippe	Oui
	Claudia Camuset La Rippe	Oui
	Lidia Piaget Chésereux	Oui
	Virginie Otto – Secrétaire La Rippe	Oui
Représentants des associations ou organisations locales concernées par la vie de l'ESEP	Alicia Perego Le Domaine Sous-Cors, Eysins	Oui
	Gianluca Allaria Président du TC Chésereux-Gingins	Oui
	Sarah Loutenbach Co-directrice UAPE Asse et Boiron	Oui
	Marie Karasiewicz Bibliothécaire	Oui

1. Appel

L'assemblée de ce jour étant constituée de 15 membres, la majorité est atteinte et la séance est maintenue.

Présentation rapide de tous les membres par un tour de table pour l'accueil des deux nouveaux membres, Mesdames Lidia Piaget et Marie Karasiewicz.

Lors de cette séance, il y a la présence du doyen en charge du Conseil des Elèves, Monsieur Girardet, ainsi que le Président du Conseil de Elèves, Gabriel Bianchi.

2. Ordre du jour

Accepté à l'unanimité.

3. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 11 janvier 2023

Le PV est approuvé à la majorité.

4. Présentation de Monsieur Gabriel Bianchi, président du Conseil des Elèves, et de M. Girardet, doyen

Fonctionnement du Conseil des Elèves : un délégué par classe (de 7 à 11) va au Conseil des Elèves, qui lui se réunit 4x dans l'année. Avant chaque séance, le bureau du Conseil des Elèves (Président du Conseil, Vice-Président, Doyen et modérateurs) se réunit pour discuter de toutes les idées à présenter au prochain Conseil. Cela permet de faire un pré-tri et voir ce qui peut être discuté, puis l'ordre du jour est envoyé dans les classes pour qu'elles puissent en discuter avant que les délégués remontent les informations au Conseil d'Elèves.

Lorsqu'il y a une initiative qui est déposée, il y a 10 jours pour en discuter en classe avant de leur faire un retour. Les dernières en date concernaient l'installation de casier dans les vestiaires (pour donner un exemple), et plus de micros-ondes pour la pause de midi.

La fonction démocratique est très importante au sein du Conseil des Elèves : un vote est organisé au sein des classes sur les objets, puis le délégué ramène ce vote au Conseil des Elèves. Donc il porte la voix de sa classe et non en son nom propre.

Suite à cela, Gaëlle Miani explique également le fonctionnement du CEt.

L'idée cette année est de rapprocher toutes les instances et cela commence avec un rapprochement entre le Conseil des Elèves et le Conseil d'Etablissement.

❖ Lien entre le CEt et le Conseil des Elèves

Idée de base : que le Président du Conseil des Elèves et le Doyen viennent 1x par année dans le CEt mais que le lien se fasse tout au long de l'année, par exemple en transmettant une partie des procès-verbaux qui concerne l'un ou l'autre des Conseils.

Lidia Piaget demande si les voir 1x par année cela suffit ?

Gaëlle Miani et Philippe Ducommun-dit-Boudry expliquent que le lien se ferait toute l'année, mais il n'est peut-être pas nécessaire que le Président du Conseil des Elèves se déplace deux fois dans l'année. Cela peut aussi se faire de manière ponctuelle si un objet demande la sollicitation de l'un ou l'autre.

Monsieur Girardet complète qu'il est également difficile pour le Président du Conseil des Elèves de prendre la parole pour tous les élèves ; c'est plus facile de revenir après en avoir discuté en classe, donc 1x par année suffit pour eux.

Claire Girardet raconte l'expérience qu'a vécu sa fille dans un autre établissement : le CET a invité tout le Conseil des Elèves pour se rencontrer, ce que les élèves avaient beaucoup aimé car ils se sont sentis entendus. Serait-ce une idée à mettre en place ?

Elle demande également si un Conseil des Elèves serait possible pour les 5 et 6P

Philippe Ducommun-dit-Boudry lui donne réponse qu'un Conseil des Elèves pour le 5-6P a été étudié mais en plein COVID donc ça a été arrêté en plein élan, mais cela n'est pas totalement abandonné.

Il ajoute également qu'il y a déjà eu un lien entre les Conseil des Elèves, les Communes et le Bo'Resto car les élèves avaient relevé qu'il y avait trop de plastique au Bo'Resto. Grâce à cela, le Bo'resto a changé des choses comme des contenants réutilisables, et moins de plastiques autour des sandwichs. Les communes ont également ajouté des bancs pour augmenter les places assises à la demande des élèves.

❖ **Cours facultatifs**

Pour effectuer le sondage des cours facultatifs, cela a pu être fait uniquement sur 3 classes car le délai était un peu court, mais ils feront remonter les informations des autres classes. Actuellement, ils sont proposés à 14h40 selon 3 manières différentes :

- Cours fac de sport : ne peuvent pas durer plus qu'1 période car c'est limité au niveau de la place dans les salles de gym, mais aussi pour le coût car c'est un organisme (Confédération et Jeunesse et Sport) qui paie et qui limite en temps et en coût (pour les moniteurs externes, ce n'est pas suffisamment intéressant). Un élève ne peut pas non plus participer toute l'année au même cours afin qu'il y ait la place pour tout le monde ; ceci est également une exigence de l'organisme.
- Cours payés par les communes (AEE) : Le Petit Chœur & l'orchestre et le théâtre.
- Cours fac scolaire : club de lecture, ainsi que la cuisine mais c'est sur le budget de l'école car il y a beaucoup de demandes des élèves

La problématique se pose que les cours fac ont une durée trop courte pour pouvoir exercer correctement l'activité. Mais cela engendre également une autre problématique : il n'y aurait pas de transport scolaire si les cours fac durent plus longtemps qu'une période.

Ci-dessous la liste des propositions sorties du sondage :

- Cours d'échec avancé (2 périodes)
- Gymnastique (2 périodes pour avoir le temps de placer et ranger)
- Basket : pour faire de vraies équipes de baskets.
- Travaux manuels : 2 périodes aussi pour avoir plus de temps.
- Cours pour des intérêts à de nouveaux sports : art martiaux → il faudra trouver si cela est faisable car on n'a pas forcément les moniteurs pour.
- Unihockey
- Foot
- L'escrime (difficile car pas de matériel et listé sur sport à risque)
- Tennis de table
- Athlétisme
- Escalade
- Badminton
- Cours de chimie
- Jardinage

- Art/dessin
- Jeux de cartes

Le choix des cours fac n'est pas revu chaque année, mais il peut y avoir des propositions qui sortent chaque année et cela fonctionne s'il y a des personnes qui sont prêtes à donner le cours. Mais comme c'est peu rémunéré, les cours « spéciaux » comme la danse ou la relaxation ne durent généralement pas dans le temps.

Pour les élèves, ces cours fac ne sont pas obligatoires, mais une liste des présences est tenue pour chaque cours et c'est transmis aux parents si l'élève ne vient pas.

Cette liste de choix de cours ne pourra pas être revue pour la rentrée 2023, mais le but est de travailler dessus pour la rentrée 2024.

Gaëlle Miani remercie M. Girardet et M. Bianchi de leur venue et ils quittent la séance à ce moment-là.

5. Communications de la Présidente

Elle a reçu divers courriels :

- Concernant le congé de l'ascension : le CÉt a l'obligation d'annoncer au département les congés qu'on donne. C'est la première fois que l'on reçoit une réponse du Département. Techniquement, le CÉt ne devrait pas accorder de jours de congé avant les vacances, donc normalement on ne devrait pas le faire pour le mercredi avant l'ascension. Mais comme c'est dans les mœurs et que les autres établissements le font, on le fait aussi et le canton nous l'octroie.

Pour ce mercredi avant l'ascension, le CÉt donne congé aux élèves mais l'école n'est pas fermée ; alors que le vendredi est congé comme des vacances.

Concernant l'offre de garde : les UAPE sont fermées quand l'école est fermée donc il n'y a pas de solution de garde pour le vendredi.

Ce qui n'est pas pareil pour les journées pédagogiques où des services de garde seront organisés ces jours-là puisque l'école n'est pas fermée. Le 30 juin prochain, ce sera le cas : un service de garde sera organisé.

La question de l'organisation d'un service de garde reste ouverte pour le mercredi, puisque l'école n'est techniquement pas fermée. Il faudra s'organiser entre l'UAPE et l'école, ainsi que les transports scolaires pour organiser cette permanence sur les heures d'école et celles de l'UAPE.

Il est rappelé par Dominique Bory que le CÉt peut accorder une deuxième demi-journée de congé si besoin, ce à quoi M. Ducommun-dit-Boudry qu'il n'y a en tout cas pas de demande de l'école en ce sens-là, et le quart parent confirme que ce n'est également pas le cas du côté des parents.

- Animation pour les 5P sur « Vivre ensemble » qui a eu lieu le 21 et 22 mars.
- Réduction du temps des camps de fin d'année pour les 8^{ème} et 9^{ème} qui sont réduits à 3 jours à cause des coûts.
- Plainte pour le conducteur de bus : elle a pu retransmettre l'information donnée par la société de bus aux parents concernés.
- Dernier Conseil de l'AEE : le Président du CODIR a démissionné et elle a demandé que les communications du CÉt soit toujours portées à l'Ordre du Jour.
- Elle remercie le quart parent d'avoir organisé l'Assemblée de parents
- Conseil des Elèves : elle a pu participer au dernier Conseil et c'était très instructif.
- Elle a discuté avec Mme Van Mullem à propos de la relance de l'APE, mais elle nous tiendra au courant de comment ça avance.
- Logo : un document sera envoyé avec la liste des réponses à la suite de chaque vote. Monsieur Ducommun ajoute qu'il faut changer le règlement du CÉt qui n'a pas le bon nom (ESEP et non Asse et Boiron). Monsieur Allaria propose de remercier Mme Libérale pour son travail.

6. Communications des membres

a) Professionnels actifs au sein de l'ESEP

- Mme Job informe qu'Action et Innocence ne fait plus d'action dans les classes mais ils mettent le matériel à disposition pour former les enseignants. Mais ce qui était bien avec eux, c'est que cela avait un autre impact sur les enfants que si ce sont des enseignants qui le font. Cependant, ils font toujours des conférences pour les adultes si ça intéresse les parents d'organiser cela. Mais elle a d'autres noms comme Théâtre Caméléon.
- Monsieur Quaglia informe à propos de l'avancement des travaux des infrastructures informatiques : il n'a reçu de retour que de Borex, mais pas des autres communes. Madame Bory et Madame Kilchenmann précisent que les communes ont reçu les devis mais ils doivent voir ce qu'ils en font. Certainement que les villages vont y mettre dans leur budget 2024. Et il y aura une concertation entre les communes pour minimiser les coûts en prenant les mêmes entreprises.
- Monsieur Ducommun informe qu'il y aura une journée pédagogique pour les enseignants sur le thème de la lutte contre les discriminations, vivre ensemble, etc. le 27 septembre 2023. Il y aura également une conférence à ce sujet organisée pour les parents le 15 juin 2023 et animée par la Dre Dayer et Mme Lugon.

b) Associations ou organisations locales

- Madame Karasiewicz souhaite rebondir sur le thème des infrastructures informatiques en nous communiquant qu'elle n'a toujours pas d'accès internet dans la bibliothèque alors que ça lui a été promis il y a 3 ans. Cela l'embête car il y a beaucoup de documentations pour les élèves en ligne qu'ils ne peuvent pas consulter en l'état actuel, alors que c'est indiqué partout qu'il y a le wifi à la bibliothèque. Monsieur Ducommun-dit-Boudry précise que c'était prévu dans la construction de la bibliothèque mais qu'au final il y a eu des problèmes de prises et autres qui fait que ce n'est toujours pas fait. Mais ce point est prévu dans le budget de l'AIAB dans les travaux prévus pour le renouvellement des infrastructures informatiques.
- Madame Loutenbach informe qu'il y avait un problème avec les enfants qui sortent du périmètre de l'école pour aller sur leur téléphone et qui se mettaient en danger car ils se mettaient le long des grillages et au bord des trottoirs. Ils ont donc décidé de faire une phase de test en autorisant l'utilisation du téléphone à midi sur le périmètre de l'école mais à l'extérieur des bâtiments pour éviter que les enfants soient mis en danger. Son retour depuis quelques jours est qu'il n'y a plus d'enfants en danger mais qu'il n'y a pas beaucoup d'enfants sur leur téléphone dans la cour de l'école. Donc pour le moment, c'est un bon retour. Claudia demande s'il n'est pas possible de mettre les téléphones dans des casiers pour toute la durée de la journée (donc ils ne l'auraient pas non plus à midi) pour régler ce problème. Pour ce qui est des 7-8^{ème} qui ont maintenant le droit au téléphone à midi, Monsieur Ducommun-dit-Boudry répond que tant que l'élève n'est pas inscrit à l'UAPE, ils ne peuvent rien faire sur l'utilisation du téléphone à midi car cela ne fait pas partie du temps de l'école.

c) Parents d'élèves

- Retour sur l'Assemblée des parents :
Retour positif, bonne communication avec les parents présents qui ont beaucoup d'attente.

Un point important a été soulevé par les parents : il s'agit d'une demande d'éclaircissement sur la communication à propos de tous les acronymes (CEt, AEE, AIAB, etc) de toutes les organisations qui gravitent autour de l'école. Serait-il possible de transmettre un organigramme général à transmettre aux parents avec les fonctions/rôles de chacun ?

Monsieur Ducommun propose de le donner dans le courrier des enclassements avec le calendrier et de l'afficher sur les différents sites internet.

Madame Kilchenmann précise qu'il existe un guide format A5 préparé par l'AEE pour expliquer le rôle de l'AEE à tous les nouveaux habitants (disponible dans les communes) et qui peut aider pour la création de l'organigramme.

Suite à cela, une liste des thèmes qui ont été discutés avec les parents lors de l'Assemblée est donnée aux membres du CEt ; c.f. annexe 1 et qui sera discuté lors de la prochaine séance.

Pour ce qui est de l'APE, il a été communiqué aux parents qu'il fallait relancer l'Assemblée de Parents, mais tous les parents mélangeaient CEt et APE donc il faudrait faire une soirée séparée pour reconstruire l'APE avec Madame Van Mullem.

d) Autorités communales ou intercommunales

Madame Kilchemann confirme que les camps de jours sont effectifs pour cette année et qu'il y a beaucoup d'inscrits avec beaucoup de remerciements de la part des parents.

7. Discussions collaboratives

❖ **Calendrier et projets jusqu'en 2026 (selon annexe)**

On garde le calendrier donné, sans exclure le reste des thématiques qui pourraient se greffer. Le thème annuel sera donné au Conseil des Elèves et ce sera Sport et Alimentation pour 2023/2024.

❖ **Congés à donner pour l'année scolaire 2023-2024**

Mercredi avant l'Ascension : 4 abstentions, 1 contre, 10 pour.

❖ **Outils de collaboration pour les projets du CEt**

Reporté à la prochaine séance

❖ **Demande de modification de l'horaire du secondaire**

Un groupe de parents a porté cette demande lors de l'Assemblée de parents, et si le sujet n'est pas discuté en sein du CEt, alors ce groupe de parents va déposer une pétition au secrétariat de l'école et à toute autorité compétente. Cela a été validé par tous les parents présents lors de l'Assemblée de parents, et les signatures sont en train d'être récoltées.

La raison de ceci est que l'horaire du secondaire est beaucoup trop tôt, cela ne correspond pas au rythme de l'adolescent à ce stade-là de son développement. C'est quelque chose qui devrait être revu pour que cela soit plus en adéquation avec l'adolescence, en demandant que l'horaire soit repoussé d'une période, ce qui veut dire finir une période plus tard aussi. Ce changement ayant une incidence sur les transports, les UAPE, les horaires des enseignants, et d'autres choses, il n'est pas possible de décider ceci sans en étudier tous les aspects. L'idéal serait donc de faire une consultation pour savoir qu'elles sont les attentes des parents, des élèves, des enseignants et du personnel gravitant autour (UAPE) car cela aura aussi une incidence sur les horaires de l'UAPE (les enfants serait une demi-heure de plus à l'UAPE le matin, est-ce que les parents s'en rendent compte ?).

Au final, il est aussi important de savoir qui est l'autorité qui approuve le changement d'horaire : est-ce le département ? Si le projet est validé par tout le monde, il n'y a pas de raison que le département s'y oppose, donc même si c'est lui, cela ne serait pas un problème si le projet est bien monté.

Consultation votée et approuvée à la majorité

8. Divers et propositions

La secrétaire annonce qu'elle essayera de préparer le PV assez rapidement afin de l'envoyer aux personnes absentes et qu'il soit plus faciles à relire pour les membres présents.

9. Agender la prochaine séance qui abordera les thèmes suivants :

- ❖ **Comment améliorer la communication entre l'UAPE et l'école**
- ❖ **Y a-t-il un besoin de créer un site internet pour le CEt ?**
- ❖ **Pourquoi les parents ont-ils peur de contacter les autorités en cas de problèmes avec leur enfant ?**
- ❖ **Y a-t-il une stratégie de digitalisation au vu du changement des infrastructures (tableau interactif)**

Ces thèmes n'ont pas pu être abordés car la séance a fini plus tard que prévu ; ils sont repoussés à une séance ultérieure.

La prochaine séance est agendé au jeudi 31 août 2023 – 19h30.

La séance est levée à 22h02.

Annexes : - Thèmes sortis lors de la discussion avec les parents lors de l'Assemblée des parents
 - Thèmes du CEt lors de la durée de la législature

Demandes des parents suite à l'Assemblée des parents du 29.03.2023
(avec retour du Conseil D'Etablissement lors de la séance du 03.05.2023)

- Comment améliorer l'ambiance générale dans la classe/apprendre aux enfants à respecter et accepter tous les élèves ? Parfois ils ne sont pas aidés par les profs, donc commencer par sensibiliser les enseignants ?
 - ➔ Conférence organisée le 15 juin à ce sujet (prévention des harcèlements) pour les parents, et le 27 septembre pour les enseignants (journée pédagogique).
Ajouter la circulaire de l'école ?
- Stéréotype des genres (il/elle ; les filles sont sages/les garçons se battent) : comment améliorer la sensibilité des élèves sur ce sujet ? Serait-il possible de faire intervenir quelqu'un, dans les classes ? La question du pronom « iel » a été posée.
 - ➔ Le canton est en train d'étudier le problème car le pronom iel engendre des problèmes de conjugaison et d'autres utilisations. Donc ce n'est pas juste une question de l'utiliser ou non, et pour le faire bien, cela demande un peu plus de recherche.
- Est-il possible de distribuer un organigramme général (via l'agenda & newsletter) avec toutes les personnes AEE – APE – CET + Rôle et contact de chacun pour que ce soit plus clair pour tout le monde ?
 - ➔ Il est en cours d'élaboration et sera transmis avec l'enclassement + sur les sites internet. Il existe également un guide préparé par l'AEE pour tous les nouveaux habitants et qui peut aider.
- Changer l'horaire du degré secondaire car trop tôt ; certains élèves se lèvent plus tôt que les parents, et cela les ferait revenir plus tard l'après-midi, ce qui conviendrait mieux au jour d'aujourd'hui où les deux parents travaillent. Plusieurs études ont montré que les élèves seraient plus réceptifs s'ils se lèvent plus tard.
 - ➔ Une commission va être créée au sein du Conseil d'Etablissement lors de la prochaine séance (septembre 2023) pour que le sujet soit étudié au sein du Conseil. Car ce sujet mérite d'étudier tous les aspects : horaire de bus, UAPE, horaire du primaire qui sera décalé, etc.
- Dans un deuxième temps, adaptation des horaires du primaire : l'après-midi est très court, peut-être dispatcher le mercredi matin sur l'après-midi ? Cela permettrait aux jeunes élèves d'avoir une pause dans la semaine et de se reposer, mais d'agrandir un peu le temps à l'école l'après-midi.
- Création de pistes cyclables pour aller à l'école afin de sécuriser les enfants sur le chemin de l'école

- ➔ Ce sera discuté dans le CEt lors de notre thème « sport et alimentation » lors de l'année de 2024-2025.
- Camps en 6P : apparemment pas obligatoires, mais ils sont importants pour aider les enfants à sortir de chez eux. En primaire : c'est au bon vouloir des maitres, alors comment faire pour aider les profs à les organiser ?
- Manque un lien plus fort entre les parents et les profs. Les parents ont de la peine à communiquer avec les enseignants, malgré les mots dans l'agenda.
- Comment améliorer la communication de manière générale ? Il y a trop de canaux de communication (Team Up, Agenda, newsletter, etc) qui fait que l'agenda ne fonctionne pas alors que ce serait le plus efficace.
- Alimentation : problème du Bo'resto, est-il possible de voir l'entier des prestations : le prix est trop élevé, la qualité de la nourriture est médiocre (qualité/prix), trop peu de micro-ondes, trop d'attente.
 - ➔ La bibliothèque est ouverte sur le temps de midi pour que les élèves puissent y aller et aller manger après pour éviter le temps devant les micro-ondes.
Des sondages ont été fait à propos des micro-ondes : le temps d'attente varie entre 6 et 13 minutes. C'est apparemment plus court que certains jours pour les menus.
- Comment améliorer l'enclassement pour les élèves qui viennent de villages qui n'ont pas d'école : est-ce possible de mettre tous les enfants de la même famille dans la même école ? Car cela engendre des horaires de bus différents, mais aussi des UAPE différentes.
 - ➔ L'école fait ce qu'elle peut, mais c'est très difficile. Et Monsieur Ducommun-dit-Boudry nous assure que si cela peut être fait, ils le font. Mais il ne peut pas promettre que cela soit fait pour tous car il y a trop de données (horaire de bus, places dans les UAPE, places dans les classes, etc).
 - ➔ Il faut ajouter que certains thèmes pourraient être abordés par l'APE et non le CEt, donc si certains parents sont motivés sur ces sujets, il serait intéressant de relancer l'APE pour cela (communication avec l'école, à qui faut-il s'adresser, relation bilatérale).
 - ➔ Monsieur Ducommun-dit-Boudry nous demande de dire aux parents qu'ils ne doivent jamais hésiter à contacter l'école pour quoique ce soit, que c'est important de faire remonter ce qu'il faut et qu'ils sont à l'écoute, que toutes les questions sont légitimes.

Projets et calendrier

Notes de séance

Fête des enfants
écologie
projet médias, numérique, informatique

que les associations sportives et locales coordonnent mieux leurs horaires pour les activités extra-scolaires rentrée 2023
communication entre l'école et les UAPE mars 2023
promouvoir les missions et le rôle du CET juin 2023

2022-2023 écran
travail de communication
faire en sorte que chacun se sente partie prenante
Questions de l'interaction entre les séances
éventuel site web du conseil d'établissement
Animation Action Innocence par l'école
assemblée de parents gestion des écrans

2023-2024 sport et alimentation
Introduction au Tennis Club mai-juin 2024

2024-2025 sécurité sur le chemin de l'école

2025-2026 environnement et consommation
lien avec espace vivant
réflexion sur des outils collaboratifs comme Teams pour le CEt

Proposition

Calendrier et projets du CEt Asse et Boiron 2022-2026

2022-2023

thème: les écrans, médias, numérique, informatique

- communication du rôle et des missions du CEt (travail sur la visibilité et la notoriété)
- assemblée des parents avec conférence sur la gestion des outils numériques pour les enfants
- animation à l'école avec Action Innocence?

- définir les modes de collaboration hors séance
- coordination des horaires des activités extra-scolaires
- communication entre l'école et les UAPE
- rencontre avec un.e représentant.e du conseil des élèves

2023-2024

Thème: sport et alimentation

- assemblée des parents
- travail de communication à poursuivre
- rencontre avec un.e représentant.e du conseil des élèves
- fête des enfants
- introduction au tennis-club mai-juin 2024
- participation de l'infirmière/du médecin scolaire sur ce thème?
- participation des enseignant.e.s de sport et des associations proposant des activités sportives dans nos villages?

2024-2025

Thème: la sécurité sur le chemin de l'école

- assemblée des parents
- travail de communication à poursuivre
- rencontre avec un.e représentant.e du conseil des élèves
- fête des enfants
- Pédibus, pro-vélo, plan de mobilité scolaire

2025-2026

Thème: environnement-écologie

- assemblée des parents
- travail de communication à poursuivre
- rencontre avec un.e représentant.e du conseil des élèves
- fête des enfants
- préparer la transition avec la nouvelle équipe au quart autorités locales
- préparer les élections au quart parents